2202004

14 JUIN 2002

GREFFE DE COMMERCE

MONSIEUR ALAIN KELYOR
COMMISSAIRE AUX COMPTES
19 RUE DU JEU D'ARC
93370 MONTFERMEIL
TEL : 01.41.70.10.20
FAX : 01.43.32.14.18

AB'LOC

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 15 244.90 EURO

SIEGE SOCIAL : 79 AVENUE CHARLES ROUXEL
77340 PONTAULT COMBAULT

RCS MELUN 422 382 085

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNES

POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE

PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Mesdames, Messieurs,

En exécution des missions qui m'ont été confiées, en application des articles L 224-3 et 223-43, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur la transformation de votre société en société par actions simplifiée.

Mes contrôles, afin d'analyser la situation de votre société et d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social, ont porté sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2001 qui sont joints au présent rapport.

J'ai effectué mes diligences, dans le cadre d'un examen limité, complété de contrôles particuliers, conformément aux normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes.

a) Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il n'existe pas d'avantage particulier.

b) La situation de la société se caractérise par les éléments suivants :

- Actif au 31 décembre 2001 1 102 221.24 euro
- Passif au 31 décembre 2001 992 783.10 euro
- Résultat de l'exercice au 31 décembre 2001 50 213.34 euro

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

FAIT A MONTFERMEIL,

LE 24 MAI 2002